Journal Municipal

Municipalité de ST-JEAN-DE-DIEU

Volume 28, Numéro 9
Septembre 2023

Sommaire

Le conseil en bref… 1
APPEL aux nouveaux arrivants 1
Avis public – Rôle triennal – 1e année 1
Collecte de gros rebuts 2
Inscriptions - CPA Les Étoiles Magiques 2
Maladies chroniques – Cours virtuels CISSS 3
Info-Fermières 3
Message du Club des 50 ans et plus! 3
Collecte de bouteilles et cannettes… 3
COMMUNIQUÉ!!! 4
Publicités 4

LE CONSEIL EN BREF…

La séance du conseil du 11 septembre dernier a débuté avec l'adoption des dépenses payées au 31 août 2023 au montant de 314 816,31 $ (chèques émis, dépôts et prélèvements ainsi que les salaires) et la liste des comptes à payer pour un montant de 51 018,57 $.

Ensuite, une résolution concernant les négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024 à 2028) a été adoptée.

Puis, le paiement du décompte progressif no 4 concernant les travaux de reconstruction du garage municipal a été autorisé au montant de 281 461,83 $ incluant les taxes à l'entreprise ¨Marcel Charest et Fils inc.¨

Un mandat pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux concernant les travaux au réseau d'aqueduc et pluvial des rues Gauvin Ouellet et La Salle a été octroyé à ¨Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup inc.¨. La totalité de la dépense sera puisée à même le surplus réservé à l'aqueduc.

Une résolution a été adoptée en appui à la municipalité de La Macaza pour l'interdiction des maisons flottantes ou de leur usage et transmise aux gouvernements provincial et fédéral.

Finalement, des contributions financières ont été accordées à l'ACEQ – Hôtellerie Omer-Brazeau (200,00$), à la Maison de la famille des Basques (50,00$) ainsi qu'au Club des 50 ans et plus de Saint-Jean-de-Dieu (2000,00$).

APPEL AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!

Depuis presque trois ans, la « Fête des nouveaux arrivants » a été remise en raison de la pandémie et des restrictions sanitaires en vigueur. Cette année, en plus de fêter le 150e anniversaire de la municipalité, les nouveaux arrivants auront l'occasion de se réunir lors d'un brunch qui se tiendra le 22 octobre prochain. Vous êtes donc invités, si vous êtes nouvellement arrivés à Saint-Jean-de-Dieu, ou bien depuis 2020, à donner votre nom pour participer à cette activité organisée en votre honneur. Pour ce faire, vous êtes priés de communiquer au 418-963-3529, poste 0, pour vous inscrire. Vous avez jusqu'au 12 octobre pour confirmer votre présence. Nous vous souhaitons la bienvenue et aimerions vous rencontrer lors de cet évènement.

AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL 1ère ANNÉE

PROVINCE de QUÉBEC
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu

Aux Contribuables de la susdite municipalité

Rôle triennal 1e année

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu pour les années **2024, 2025 et 2026** a été déposé au bureau du soussigné au 32, rue Principale Sud, **le 12 septembre 2023;**

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2024;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 287, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 287 sont disponibles au bureau de la M.R.C. des Basques à l'adresse mentionnée plus bas;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment remplie ou par son envoi par courrier recommandé à la M.R.C. des Basques, au 400-2, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, G0L 4K0, à l'attention du Secrétaire de la M.R.C. des Basques;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Jean-de-Dieu,
Ce 15e jour de septembre deux mille vingt-trois

Greffier-trésorier

COLLECTE DE GROS REBUTS

La collecte des gros rebuts pour l'automne se fera le ***JEUDI 12 OCTOBRE 2023*** pour le village et le ***MERCREDI 18 OCTOBRE 2023*** pour le secteur des rangs. Déposez vos encombrants la veille de la cueillette! Merci !

INSCRIPTIONS

Bonjour,

C'est déjà le temps d'inscrire vos enfants pour la saison de patinage 2023-2024.

Nous vous informons également que l'assemblée générale annuelle se tiendra lors de la première pratique, la date reste donc à déterminer.

	Horaire
Mardi:	*Dev. + PP: 18h a 18h55,*
	Star: 19h a 20h
Samedi:	*Star: 10h à 11h*
	Dev. + PP: 11h10 à 12h,

Date : Mardi 10 octobre 2023
Heure : 19 h à 20 h
Lieu : À l'aréna de Saint-Jean-de-Dieu, 12, rue Leblond

Les coûts d'inscription pour cette année seront :
- 1 saison 1 fois/sem. Patinage Plus : 130 $
- 1 saison 2 fois/sem. Patinage Plus : 170$
- 1 saison star : 180 $
- 1 saison développement (pour enfants de niveau PP) : 180 $

*Le Patinage Plus est pour les jeunes débutants qui sont capables de se tenir seuls debout sur la glace.

À noter que le paiement devra être fait à l'inscription afin de permettre à nos patineurs d'être assurés lors du début de la saison.

Nous avons très hâte de vous revoir pour commencer cette nouvelle saison. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au cpa.stjeandedieu@hotmail.com ou au C.P.A. Les Étoiles magiques de Saint-Jean-de-Dieu (sur Facebook).

Le comité et les entraîneurs du C.P.A. Les Étoiles magiques

*Il est à noter qu'une aide financière pourrait être disponible pour les familles à faible revenu en faisant une demande auprès du comité.

Présidente du comité:
Marie-Soleil Dubé

30 ans ca se fête !

INFO-FERMIÈRES

Le cercle des fermières vous invite à sa rencontre mensuelle mercredi le 11 octobre 2023 au local habituel. Merci de vous joindre à nous!

MESSAGE DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le 7 octobre 2023 sera le retour de notre soirée de danse à 20h au Club des 50 ans et plus de St-Jean-de-Dieu au 2 Place Parent. Musique de Michelle et Raymond. Au plaisir de vous revoir! Bienvenue à tous!!!

Danielle Landry, secrétaire

COLLECTE DE BOUTEILLES ET CANNETTES

COMMUNIQUÉ

Trois-Pistoles, le 30 août 2023

Soutenons les Clubs des 50 ans et plus des Basques !

Les Clubs de 50 ans et plus sont des organismes à but non lucratif qui ont pour mission d'organiser des activités de rassemblement à caractère culturel, de loisir, sportif, de plein-air, intergénérationnel etc... et visent également à briser l'isolement de certaines personnes. Il y en a un dans 7 municipalités de notre MRC des Basques : St-Clément, St-Jean-de-Dieu, St-Simon, St-Éloi, St-Médard, St-Mathieu et Trois-Pistoles. Bravo et Merci à tous les bénévoles qui œuvrent dans ces organismes depuis plusieurs années.

Cet automne, nous invitons les gens de 50 ans et plus à participer à une consultation qui permettra de connaître vos besoins en regard d'activités/fréquence/période/intérêt etc... Cela aidera chaque club à comprendre pourquoi il y a une diminution de la fréquentation depuis la pandémie et pouvoir évaluer et bonifier leur programmation pour les années futures.
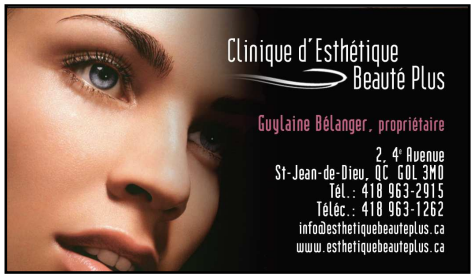
Si vous désirez participer, vous pouvez contacter Mme Jocelyne Albert au 418-851-3178 afin d'obtenir un questionnaire par courrier en format papier ou par courriel. Un prix de participation sera tiré parmi les personnes qui auront répondu au sondage. Merci à l'avance de votre collaboration qui est précieuse pour l'avenir des clubs de 50 ans et + de notre région.